



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan du DuoDay 2023 JOUR-J pour la 6^{ème} édition



L'opération DuoDay consiste pour une entreprise, une collectivité ou une association, à accueillir une personne en situation de handicap, pour former un duo avec un professionnel de la structure volontaire. Le DuoDay permet aux employeurs de découvrir les atouts et qualités professionnelles de personnes en situation de handicap, tout en offrant l'opportunité à ces dernières de découvrir un environnement de travail, et de lutter contre les préjugés.

Forte des précédents succès, la sixième édition a lieu pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), ce jeudi 23 novembre 2023.

Cette édition 2023, initiée par le ministère délégué chargé des Personnes handicapées et l'Association laïque de gestion d'établissements d'éducation et d'insertion (ALGEEI), compte 27 613 duos créés grâce à la mobilisation de 13 550 employeurs issus de 4 452 structures différentes.

Un dispositif qui monte en puissance d'année en année

Comme en témoigne le nombre d'offres déposées en ligne, le DuoDay s'ancre de plus en plus auprès des acteurs économiques et son succès s'établit d'une année à l'autre.

27 613 duos enregistrés sur la plateforme (+33%, 20 766 en 2022)

46 128 offres de duos proposées (17,5%, 39 211 en 2022)

45 849 personnes en situation de handicap inscrites (+34%, 34 187 en 2022)

13 550 employeurs inscrits (+18%, 11 506 en 2022)

4 452 structures accompagnantes impliquées (+18%, 3 768 en 2022)

Un levier vers l'emploi

Dans un contexte où les tensions de recrutement se font sentir dans tous les secteurs d'activité, il est important de considérer l'ensemble des actifs car ce qui compte avant tout, c'est de recruter une personne compétente, investie et déterminée, en situation de handicap ou non.

En faisant découvrir aux personnes en situation de handicap des métiers qu'elles peuvent exercer et en permettant aux employeurs d'apprécier leurs compétences, le DuoDay peut représenter une vraie étape vers l'emploi.

Cet événement offre en effet la possibilité de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, mais aussi de se faire identifier par un employeur et avoir l'opportunité de présenter son parcours professionnel et ses compétences. Ainsi, en 2022, 23 % des candidats ont eu une opportunité d'emploi à la suite de cette édition (stage, CDD, CDI, etc.).

Le DuoDay est aussi une opportunité singulière de se rencontrer de faire évoluer les perceptions de chacun et de dépasser les préjugés sur l'emploi et le handicap.

« Le DuoDay est désormais une journée identifiée par tous pour recruter de nouveaux talents et les chiffres le confirment. Jamais nous n'avions connu une telle progression en une année, c'est inédit. C'est la preuve que cette journée devient un formidable levier d'emploi et d'insertion professionnelle. Avec près de 23% de débouchés en stage, CDD ou CDI, cette journée est devenue un outil essentiel pour atteindre le plein-emploi ».

Fadila Khattabi, ministre chargée des Personnes handicapées

À suivre avec #DuoDay2023

Lucas P.
Responsable de restauration
[Se connecter](#)

LE BON PROFIL, C'EST D'ABORD LA COMPÉTENCE

Personnes en situation de handicap et employeurs, rencontrez-vous le **17 novembre**
Inscription sur duoday.fr
N°Vert 0 800 386 329
APPEL GRATUIT

Cassandre R.
Assistante de direction
[Se connecter](#)

LE BON PROFIL, C'EST D'ABORD LA COMPÉTENCE

Personnes en situation de handicap et employeurs, rencontrez-vous le **17 novembre**
Inscription sur duoday.fr
N°Vert 0 800 386 329
APPEL GRATUIT

Contact presse Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées :
seph.communication@pm.gouv.fr

Contact presse ALGEEI :
Sophie ROY / sophie.roy@algeei.org / 07 85 56 73 93



A propos de l'ALGEEI (Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'insertion) :

L'ALGEEI assure la création, la gestion et le développement des établissements et services sociaux et médico-sociaux en partenariat avec les administrations publiques, les collectivités territoriales, ainsi que les différents représentants des organismes sociaux.

Dans le respect des principes de laïcité, l'ALGEEI a pour missions de promouvoir et d'assurer l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle d'enfants et adultes handicapés ou rencontrant des difficultés familiales, scolaires, sociales ou médico-sociales. L'ALGEEI gère aujourd'hui 27 établissements et services. Elle assure la prise en charge de plus de 4000 personnes accueillies ou accompagnées, enfants, adolescents ou adultes, et emploie plus de 800 salariés en Lot-et-Garonne et Landes. Plus d'informations sur www.algeei.org / Suivez l'ALGEEI sur Facebook, Twitter et LinkedIn

Contacts presse Agefiph
Julie Chaouat / jchaouat@lebureau Decom.fr / 06 84 38 12 21
Ghislain Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96



A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 223 400 aides et services. Plus d'informations sur www.agefiph.fr / Suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)

Contact presse FIPHFP
Léa Valleix / lea.valleix@tbwa-corporate.com / 06 30 69 50 16



A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi légal dans la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2020.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : *"il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget"* (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / Suivez le FIPHFP sur Twitter [@FIPHFP](https://twitter.com/FIPHFP) et LinkedIn [@FIPHFP](https://www.linkedin.com/company/fiphfp)

Contact presse Pôle emploi :
Jennifer Reglain / jennifer.reglain@pole-emploi.fr / 07 77 28 15 46



À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Contact Presse Cap emploi :

Carole POIROT / carole.poirot@cheops-ops.org / 07 88 32 86 24



A propos de Cap emploi :

Le réseau des Cap emploi se sont 98 organismes de placement spécialisés présents sur l'ensemble du territoire et plus de 2200 salariés qui accompagnent les personnes en situation de handicap et les employeurs. Acteurs du Service Public de l'Emploi, les Cap emploi ont deux grandes missions : l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. L'expertise des Cap emploi se fonde sur un principe de compensation en lien avec le handicap et en complémentarité avec le droit commun.
www.capemploi.info